



## Offre au prix du mandat non transmise au vendeur

Par **kate\_bkk**, le **25/06/2010** à **08:14**

Bonjour,

j'ai visité hier matin un appartement mis en vente la veille au soir à 235k€. J'étais la première et seule visite du matin, les visites continuaient l'après-midi.

Suite à ma visite, j'ai fait une offre par mail à 230k€. L'agence m'a rappelé directement après pour me dire que le prix était non négociable. Ayant eu le coup de coeur pour l'appartement, j'ai renvoyé un mail pour faire une offre au prix de vente soit 235k€ et ai rappelé l'agence dans la foulée pour les prévenir. Ils m'ont alors annoncé que de toutes façons si une autre offre au prix venait à être faite avec un paiement comptant, elle remporterait la vente. Et cela, comme de par hasard, n'a pas manqué: l'agence m'a rappelé en fin d'après-midi pour me dire que l'appartement avait été vendu à qqun d'autre payant comptant.

Est-ce légal? Est-il normal que mon offre n'ait pas du tout été transmise au vendeur?

Merci d'avance de vos réponses.

Catherine

Par **fabienne034**, le **25/06/2010** à **08:24**

bonjour,

non et l'appartement est il vraiment vendu ?

vous envoyez une lettre à l'agence pour noter que l'agence vous a déclaré que l'appartement

est vendu

vous recherchez le vendeur , en demandant au besoin les voisins puis vous traitez directement avec les vendeurs

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **kate\_bkk**, le **25/06/2010** à **11:08**

Bonjour,

Merci de votre réponse rapide. Je suis passée à l'agence ce matin en leur demandant un papier signalant qu'ils avaient refusé mon offre au profit d'un acquéreur payant comptant mais ils n'ont pas voulu me le fournir.

J'ai réussi à trouver le nom du vendeur et ses coordonnées.

Il a signé un mandat exclusif absolu avec l'agence.

Puis-je le contacter et quelle marge de manoeuvre avons-nous l'un comme l'autre?

Merci encore.

Par **francishop**, le **27/06/2010** à **01:23**

Bonsoir,

[citation]J'ai réussi à trouver le nom du vendeur et ses coordonnées.[/citation]

Il a vendu ou pas?

Si c'est vendu; Il n'y a rien à redire. L'agence a énoncé la vérité.

Par contre, si c'est pas vendu, il y a quelque chose d'incompréhensible. Quel est l'intérêt de cette agence de ne pas vendre à un acquéreur qui achète au prix?

Votre dossier de financement est "difficile"?

Cordialement.